

Cérémonie de remise des prix aux collégiens et lycéens lauréats du concours national de la résistance et de la déportation 2019

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours national de la résistance et de la déportation, quelques semaines après la commémoration du 8 mai 1945 et à quelques jours de celle de l'appel du 18 juin, prononcé depuis Londres par le Général de Gaulle.

Je suis fier de votre engagement pour comprendre l'histoire, notre histoire. Cette histoire avec « une grande hâche » comme le disait Georges Pérec, fait partie de votre parcours vers la citoyenneté et ses valeurs. Ce concours a été instauré dans ce but, en rassemblant dans une même unité de lieu, de temps et d'action ceux qui ont fait l'histoire, ceux qui ont mission de l'enseigner et ceux qui seront les citoyens de demain.

Je sais que, jeunes adultes et citoyens, vous n'oublierez pas tout le travail que vous avez effectué cette année. J'en garde pour ma part d'excellents souvenirs : j'ai moi-même reçu ce prix jeune, et en ai conservé une réelle passion pour l'histoire, pour la réalité historique, qui se laisse désirer, reste parfois pudiquement en retrait de l'autre Histoire, l'histoire construite, qui se livre à nous sans réflexion, et qui à force de simplifier les idées, devient trop simpliste pour être vraie.

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs guadeloupéens de ce grand concours scolaire annuel, à savoir les services du Rectorat, les membres du jury et les représentants des anciens combattants : Madame Sarah EPIARD, notre directrice de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), Mme Huberte BLAZE, ainsi que M. Blaise CHARABIE, Président des médaillés militaires.

Je félicite aussi l'ensemble des équipes pédagogiques qui ont accompagné les élèves dans leurs recherches et leur production et sans lesquelles le concours ne pourrait avoir lieu.

En 58 ans, le succès de ce dernier ne s'est jamais démenti : cette année, vous êtes 77 élèves issus de 10 collèges et lycées à vous être inscrits pour l'académie de Guadeloupe.

Collégiens ou lycéens,
Seuls ou en équipe,
Participants comme gagnants,

L'implication de chacun d'entre vous dans ce concours est primordiale. Sans doute ces dernières années, prend-elle un accent particulier, à l'heure où les nationalismes et les populismes reviennent au pouvoir partout en Europe et dans le monde. Et tandis que le temps passant, les témoignages de ceux qui ont vécu la déportation, les répressions, ou qui se sont engagés dans la résistance, se font plus rares, que la mémoire devient histoire, votre travail n'en prend que plus de valeur. Il faut le dire, ceux qui n'ont pas vécu les faits atroces ne peuvent que toucher du doigt ce qui été vécu avec ses tripes, son sang, ses larmes. Il ne s'agit pas ici de faire apparaître sur vos corps des cicatrices que vous ou vos parents n'ont pas eu à porter. L'enjeu de ce concours est tout autre : comprendre d'où on vient, de ces sacrifices et douleurs individuelles, qui ne sont pas douleurs collectives, mais devoir de mémoire collectif, devoir de se souvenir, de comprendre ce qui a causé ces horreurs, et plus important encore, comment collectivement, le peuple français s'est relevé et a continué à avancer dans l'histoire mondiale, non en opposition aux ennemis d'antan, mais en bâtissant de nouvelles relations de confiance entre les peuples, pour un avenir de paix durable, plus sûr. Un avenir bâti sur la volonté d'avancer ensemble, avec l'Autre, et non sur la haine de l'Autre.

Ces dernières années, les thèmes, choisis par le ministère de l'Éducation nationale, portaient principalement sur deux aspects : l'univers concentrationnaire et les actes de résistance.

Tel n'est pas le cas cette année.

En abordant les répressions et les déportations en France et en Europe de 1930 à 1945, ce ne sont pas seulement les actes de barbarie et les mouvements à leur rencontre que vous avez étudiés.

Ce sont avant tout des politiques publiques visant à restreindre les libertés de tous, et à nier la citoyenneté, voire l'existence même, de certains groupes ou populations pour des motifs politiques, nationalistes, racistes ou antisémites.

Ce sont avant tout des politiques publiques mises en place par les nazis à partir du début des années 30. Mais pas seulement.

De nombreux autres pays ont aussi contribué, comme l'URSS, l'Italie, mais aussi la France de Vichy. Nous ne pouvons l'oublier.

Aimé Césaire, dans le premier numéro de la revue Tropiques en 1941, l'affirmait : « Nous sommes de ceux qui disent non à l'ombre ». Comme la métropole, les Antillais se sont levés contre le joug de l'Amiral Robert, rétablissant une société inégalitaire et patriarcale, faisant craindre le retour de l'esclavage. Les actes de résistance à l'oppression se sont multipliés en Guadeloupe, et de très nombreux habitants ont rejoint les troupes réfugiées à Londres. Beaucoup d'entre eux furent arrêtés, déportés comme prisonniers politiques, ou tués au combat.

Des historiens, comme Eliane Sempaire, y ont vu la marque du « stade suprême de la revendication du droit être français ».

Car les actes de résistance sont constitutifs de notre identité et de notre citoyenneté. Ils portent notre attachement à la République française. Même si 80 ans ont passé...

Les répressions et les déportations ont conduits à la mort des millions de personnes. Mais comment ne pas évoquer aussi devant vous la résilience admirable de ceux qui y ont survécu ? Je ne peux pas aujourd'hui parler de déportation et de résilience sans évoquer le parcours exceptionnel de Madame Simone Veil, décédée l'année dernière, et qui repose désormais au Panthéon.

C'est désormais à vous, Mesdemoiselles et Messieurs, que revient la charge et le privilège de faire vivre la démocratie.

Sans céder à la facilité, aux slogans réducteurs et aux propos non étayés.

C'est dorénavant à vous, Mesdemoiselles et Messieurs, de porter la mémoire de ceux qui sont morts pour la France.

En vous appuyant toujours sur votre réflexion et votre esprit critique.

C'est maintenant à vous, Mesdemoiselles et Messieurs, de faire honneur à tous ceux qui se sont battus pour la liberté, et qui ont porté haut les valeurs de la République.

Pour conclure, permettez-moi de citer les paroles d'André Malraux, prononcées en hommage à Jean Moulin lors du transfert de ses cendres au Panthéon en 1964 : « Ce sentiment qui appelle la légende, sans lequel la Résistance n'eût jamais existé [...], c'est peut-être simplement l'accent invincible de la fraternité. »